

Paris, le 30 juin 2016

Elargissement du soutien des actionnaires de Foncière de Paris à l'offre d'Eurosic

Dans le cadre de la note en réponse à l'offre de Gecina et de l'avis motivé de Foncière de Paris sur les offres d'Eurosic et de Gecina publié le 29 juin, 4 actionnaires représentés au Conseil de Surveillance de la société ont exprimé leur intention d'apporter leurs titres à l'offre Eurosic, après avoir pris connaissance du rapport de l'expert indépendant sur l'offre de Gecina et sur la base de leurs propres critères d'investissement.

3 actionnaires ont confirmé leur intention d'apporter leurs titres à l'offre d'Eurosic :

- LaTricogne détenant 5,79% du capital et des droits de vote de Foncière de Paris
- Groupe ACM détenant 11,50% du capital et des droits de vote de Foncière de Paris
- Groupe Covéa détenant 29,64% du capital et des droits de vote de Foncière de Paris

En outre, M. Luc Guinefort, fondateur de Foncière de Paris, a également fait part de son intention d'apporter partie de ses titres à l'offre d'Eurosic.

En tenant compte de la participation actuelle de 26,64% détenue par Eurosic, ces intentions d'apport à l'offre d'Eurosic porteraient la participation d'Eurosic à plus de 73,6% du capital de Foncière de Paris.

Cette large adhésion des actionnaires de Foncière de Paris, confortée par le soutien de son fondateur, témoigne de l'attractivité du projet de rapprochement proposé par Eurosic, dans le prolongement de la stratégie de croissance rentable mise en œuvre au cours des dernières années.

Eurosic réaffirme que son projet d'entreprise est très différent de celui de Gecina, notamment en termes de patrimoine existant et de stratégie immobilière pour l'avenir.

La composante échange de l'offre d'Eurosic est par certains aspects, mieux-disante que l'offre concurrente de Gecina, compte tenu des perspectives de rendement élevé et pérenne qu'offre le projet de rapprochement entre Eurosic et Foncière de Paris et se traduisant par un niveau de distribution supérieur.



A propos d'Eurosic

Eurosic est une société d'investissement immobilier cotée (SIIC) qui gère un patrimoine évalué à plus de 3 milliards d'euros à fin décembre 2015, principalement composé de bureaux, situés à Paris, en région parisienne et dans les grandes métropoles régionales.

Eurosic détient une participation de 26,64% du capital de la société Foncière de Paris depuis le 12 mai 2016.

L'action Eurosic est cotée à Euronext Paris - Compartiment A sous le code ISIN FR0000038200.

Relations Investisseurs et presse

CITIGATE DEWE ROGERSON

Nicolas Castex

Tél : +33 1 53 32 78 88 / + 33 6 66 58 82 45

nicolas.castex@citigate.fr

EUROSIC

Nicolas Darius

Directeur Finances

Tél : +33 1 45 02 24 73

n.darius@eurosic.fr

Pour plus d'information : www.eurosic.fr